**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 21 (1933)

**Heft:** 407

**Artikel:** Mandats électifs et fonctions communales confiés à des femmes en Belgique

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-261165

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

1430.
lique et universitaire

J. A.

1er JUILLET 1933 — GENEVE VINGT ET UNIÈME ANNÉE. — No 407.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro . . » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p. annonces répétées

*Lorsque la mort passe, nous ne nous repentons jamais d'avoir été trop tendres, mais bien d'avoir été trop sévères.*

George ELIOT.

## La crise économique et le vote des femmes [1]

On entend fréquemment répéter, même parmi des féministes, qu'à notre époque de crise, où chacun doit se résoudre à tant de sacrifices, le moment est mal choisi pour parler de suffrage féminin, qu'il ne faut pas être égoïste, et attendre patiemment des temps meilleurs.

Nous devons reconnaître que nous vivons dans une atmosphère de complète indifférence, si ce n'est d'hostilité, à l'égard de tout ce qui concerne les besoins et les renvendications de la femme. Nous savons tous que le chaos économique actuel a des causes multiples, dont quelques-unes seulement sont d'ordre économique, mais que c'est ce chaos qui nous vaut le chômage, la lutte contre la concurrence sur le marché du travail, et les bouleversements politiques.

Quelle est, au milieu de tout cela, la situation de la femme ?

Nous constatons avec effroi l'augmentation constante du chômage qui atteint tous les pays. Si la Suisse n'en souffre pas encore dans les mêmes proportions que d'autres peuples, la misère est cependant grande chez nous et les demandes d'aide aux communes, aux cantons et à la Confédération vont sans cesse en augmentant. Mais le temps de la prospérité, des budgets équilibrés, et par là même des larges possibilités d'aide financière, est passé, et l'Etat, tout comme nombre de familles, se demande avec anxiété combien de temps il sera encore possible de supporter cette situation. La peur du chômage s'est transformée en panique, et le résultat de cette panique est la lutte acharnée qui se livre entre concurrents possibles, aussi bien chez les ouvriers que chez les employés ou les fonctionnaires. Et tout naturellement, dans cette lutte pour le travail, c'est la femme, la femme mariée spécialement, qui est le plus rudement attaquée.

La crise a, en outre, une répercussion certaine sur le développement de la vie politique. Au sud comme au nord de notre propre pays, mais chez nous aussi, nous assistons à de profonds changements. Les jeunes prennent la tête de mouvements nouveaux. Ils ne veulent plus marcher derrière leurs aînés, ils exigent à tout prix leur place au soleil. Ils ne font plus confiance à la démocratie et au libéralisme. Ils ne voient comme résultats de la démocratie que des luttes de parti qui menacent de déchirer le peuple, et comme résultats du libéralisme que la lutte économique qui nous dresse les uns contre les autres. Confondant les abus avec le principe lui-même, ils croient devoir combattre ce principe. Et à eux viennent se joindre tous ceux qui luttent pour leur existence, et qui pensent que toute la misère actuelle pourrait être réduite à merci par des mesures légales appliquées à l'économie publique et à l'exercice des divers métiers.

Et c'est ici que la question du suffrage féminin touche directement celle de la crise. Quelle est notre situation, à nous autres femmes, dans cette période troublée ? qu'exige-t-elle de nous ? quelle attitude devons-nous prendre ? comment devons-nous réagir ? où est notre devoir en tant que femmes ? et ce devoir est-il en rapport direct ou indirect avec la revendication du suffrage féminin ?

Ce que nous attendons toutes du suffrage, c'est la possibilité de pouvoir mieux travailler au bien du pays, spécialement dans les domaines de la protection de la famille, de l'assistance des enfants et de la jeunesse, du travail professionnel de la femme, etc. Mais que pouvons-nous faire pour lutter contre le chômage ? Nous désirons certainement participer avec l'homme à la recherche des causes de cette manifestation de crise, et nous voudrions collaborer — pour autant que nous le permettent nos connaissances — à l'assainissement de notre économie nationale. Malheureusement, il ne nous est que rarement accordé de travailler dans des Commissions spéciales, et il nous manque aussi pour cela, reconnaissons-le, l'expérience que procure le travail officiel et parlementaire. Car il n'aurait certainement pas été possible à M. Roosevelt de confier la direction du Ministère du Travail à Miss Perkins, si les femmes, aux Etats-Unis, n'avaient pas depuis longtemps les mêmes droits politiques que les hommes !

Mais voyons de plus près le travail tout spécialement féminin que représente l'assistance aux chômeurs. Là où l'assurance-chômage ne suffit plus, il faut avoir recours à l'assistance; il faut chercher à créer de nouvelles possibilités de travail, venir en aide aux uns, conseiller, renseigner, protéger les autres. Les femmes ont pris résolument leur part de ce travail. Elles ont organisé des ouvroirs, des cours de réadaptation professionnelle, collaboré à l'activité des bureaux de placement et des offices du travail... Mais, dira-t-on, en quoi tout ceci est-il en rapport avec la revendication du vote des femmes ? En ceci que toutes celles qui ont vraiment la pratique du travail social en arrivent invariablement à cette conclusion: « sans bulletin de vote, nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien. » Dès que l'on veut venir en aide à une chômeuse, ou installer un ouvroir, ou créer une cuisine populaire, il faut avoir recours aux bureaux officiels. Les discussions concernant les crédits ou les autorisations que nous demandons ont lieu dans des séances auxquelles les femmes ne peuvent jamais prendre une part active: elles ne sont jamais là pour donner l'explication nécessaire au moment voulu, jamais là pour défendre elles-mêmes leurs idées, et si les hommes ne manquent certes pas de bonne volonté, leurs réactions sont différentes de celles des femmes, car tandis que l'homme pense à la répercussion qu'aura une décision sur le budget, la femme, elle, pense à la répercussion que cette décision aura sur l'individu. Il est certain que si nous étions électrices, et que si plusieurs femmes occupaient des postes importants dans la vie publique, nos démarches auraient une tout autre valeur.

*(A suivre.)* EMMI BLOCH.

*(Résumé français par H. Z.)*

[1] Traduction résumée de la conférence faite à l'Assemblée générale de l'A. S. S. F., à Bâle, le 29 mai 1933.

## Mandats électifs et fonctions communales confiés à des femmes en Belgique

Notre confrère belge, *le Féminisme chrétien*, publie, d'après les documents fournis par le Ministère de l'Intérieur, d'intéressants tableaux statistiques sur la participation des femmes à la vie politique et communale du pays. Nous leur empruntons les chiffres suivants:

1 femme sénateur (pour tout le royaume, nommée par cooptation).
1 femme députée (élue dans la province de Liége).
4 femmes conseillères provinciales (2 pour la province d'Anvers, 1 en Flandre occidentale et 1 en Flandre orientale).
171 femmes conseillères communales (réparties dans toutes les provinces).
13 femmes bourgmestres (dans les provinces d'Anvers, les Flandres, le Limbourg, et Namur).
14 femmes échevins (dans toutes les provinces, sauf dans celles d'Anvers et de Namur).
16 femmes secrétaires communales.
50 femmes receveuses communales.

Soit, au total, 270 femmes exerçant des mandats effectifs ou remplissant des fonctions communales. Il est intéressant de noter que ce chiffre est en augmentation sur ceux des législatures précédentes: en 1925, il était de 221, et en 1928 de 225. Ce sont surtout les « bourgmestresses », qui ont augmenté en nombre.

Mlle Eugénie DUTOIT (1867-1933)
*Présidente de l'Union nationale suisse des Amies de la Jeune Fille.*

*Cliché Schw. Frauenblatt.*

## Un prix de prédication attribué à une femme

Depuis la première fois depuis qu'il existe, le prix Chenevière-Munier, décerné par la Faculté de théologie de l'Université de Genève à la meilleure prédication d'étudiant, a été attribué à une femme, Mlle Elisabeth Schmidt, une jeune Française, étudiante en théologie à cette Faculté. Le texte de ce sermon d'épreuve était: *Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.*

Voilà qui ébranlera sérieusement les arguments de certains contre l'incapacité de la femme à monter en chaire.

**Lire en 2me page:**
L. D.: *In Memoriam. Mlle Anna Raccaud.*
R. K.-F.: *Carrières féminines. Les voyageuses de commerce.*

**En 3me et 4me pages:**
E. GD: *Déception*
A. LEUCH: *Le ménage fédéral. Le thé et le café au Conseil des Etats.*
H. ZWAHLEN: *Le droit au travail de la femme. Le féminisme et la T. S. F.*
*Pour les enfants allemands.*
*Correspondance. — Nouvelles de diverses Sociétés.*

**En feuilleton:**
Jeanne VUILLIOMENET: *Les femmes et les livres. Anna de Noailles.*
*Que lisons-nous?*

## IN MEMORIAM

### Mlle Eugénie Dutoit

«...Elle espère vivement pouvoir présider de nouveau le prochain Comité...» peut-on lire dans le dernier procès-verbal du Comité central de la Branche suisse des Amies de la Jeune fille, dont Mlle Eugénie Dutoit était présidente. Cet espoir ne s'est pas réalisé: dans la nuit du 19 au 20 juin, elle s'était paisiblement endormie dans sa ville natale, où elle était revenue après de longs mois de maladie. Et ce ne sont pas seulement sa famille par le sang, et la grande famille des « Amies » que cette mort met en deuil, mais un grand nombre d'Associations, qu'elle avait contribué à fonder ou dont elle était une infatigable collaboratrice, et dont la reconnaissance pour ce qu'elle a fait l'accompagne dans sa tombe.

Eugénie Dutoit était à la fois Bernoise et Romande et en était fière, de même qu'elle était légitimement fière d'appartenir par sa mère à une famille qui comptait Albert de Haller dans ses ancêtres. Fille d'un médecin et professeur, elle est née le 19 mai 1867, au cœur de la vieille ville de Berne, où s'écoula sa jeunesse heureuse, mais que ne satisfaisait pas l'éducation d'alors des « jeunes filles de bonne famille »: écoles particulières, pensionnat de Montmirail, séjour en Angleterre. Elle regardait plus haut, vers les portes de l'Université de Berne, ouvertes dès 1874 à quelques rares femmes, étrangères ou Suisses d'autres cantons, et par lesquelles elle passa à son tour, la première femme bernoise, pour obtenir son grade de docteur avec une thèse caractéristique sur la théorie du milieu chez Taine. Pendant longtemps, elle fut la seule « doctoresse » en chair et en os que l'on vît circuler dans les rues de Berne et nous nous rappelons encore l'impression que nous autres, écolières, en éprouvions.

Professeur puis directeur de cours supérieurs, elle joignit ces tâches à celles, pas toujours faciles à remplir, qui l'absorbaient auprès de ses parents âgés et malades. C'était pourtant la période du grand essor des *Frauenkonferenzen* de Berne, de la fondation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; Mlle de Mulinen, Mme Pieczynska, Mlle Zurlinden étaient ses amies; mais on ne trouve son nom dans aucun rapport ou procès-verbal de ce temps. « M'occuper de questions d'éducation, oui, cela m'intéressait; mais je n'étais pas encore mûre pour la vie publique, et j'étais trop occupée chez moi » a-t-elle dit elle-même en parlant de cette période. Ce n'est que trente ans plus tard qu'elle entra en relations étroites avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses, en lui apportant à cette occasion un magnifique cadeau: l'adhésion des Sections cantonales de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille. Personne de nous n'a oublié l'Assemblée de Hérisau en 1929, à laquelle elle prit la parole au sujet de la revision du régime des alcools, débutant ainsi dans la campagne de propagande par la presse et la parole qu'elle mena à la tête d'un Comité féminin en faveur de cette revision, dont l'aboutissement devait la remplir de joie.

Comment donc cette intellectuelle bernoise était-elle entrée en contact avec le mouvement des Amies de la Jeune Fille? Sa mère, incurablement malade, étant morte en 1916, son père en 1921, elle s'était trouvée libre, et tant les « Amies » bernoises que la Fédération des Sociétés féminines bernoises se hâtèrent de réclamer son concours. Elle fut la première secrétaire de la Fédération et siégea dans son Comité presque sans interruption jusqu'à sa mort; et quant aux « Amies », la présidente nationale d'alors, Mlle Lieb, attendant impatiemment de pouvoir se retirer pour cause de santé qu'un successeur lui fût trouvé, la tâche, pleine de responsabilités, de diriger cette grande organisation nationale, en relations étroites avec le mouvement international, incomba à Eugénie Dutoit. Elle avait un tempérament d'éducatrice, parlait indifféremment français et allemand, et — ce qui est plus important — comprenait les deux mentalités, professait une foi chrétienne large et profonde, était en un mot la présidente idéale. Certes, sa tâche en ces temps d'après-guerre qui posent tant de problèmes sur l'éducation de la jeunesse était lourde pour une conscience scrupuleuse comme la sienne; mais elle réussit, tout en s'orientant vers des voies nouvelles, là